



**Helsana**

L'assurance-maladie de la Suisse.

SALARIA

---

L'assurance indemnités  
journalières en cas de perte  
de salaire suite à une  
maladie ou à un accident

# SALARIA

## Prestations et avantages en bref

Vous risquez une perte de salaire en cas d'incapacité de travail prolongée suite à une maladie ou à un accident. Si vous êtes salarié, votre employeur ne vous paiera qu'un salaire minimal. Si vous êtes indépendant, vous ne gagnez plus rien. L'assurance indemnités journalières **SALARIA** compense cette perte de salaire, car grâce aux paiements de l'indemnité journalière, vous continuez à avoir un revenu avec lequel vous pouvez assurer votre train de vie et préserver votre existence.



### Garantie des conditions minimales d'existence

SALARIA vous verse des indemnités journalières dès une incapacité de travail de 25%.



### Indemnité journalière

Les versements d'indemnités journalières aident à compenser la perte de salaire due à la maladie ou à l'accident.



### Différents montants d'indemnités journalières au choix

Selon vos besoins et votre budget, vous avez le choix entre différentes sommes d'indemnités journalières (10 à 600 francs par jour, jusqu'à 18 000 francs par mois) et délais d'attente.

#### Notre conseil

Protégez-vous de la perte de salaire en cas de maladie ou d'accident. Ainsi, vous n'avez pas besoin de vivre de vos économies, mais pouvez combler cette lacune existentielle grâce à SALARIA.

#### Dans quelle situation avez-vous intérêt à souscrire cette assurance?

- Si vous êtes employé et souhaitez compléter les prestations légales minimales de l'employeur en cas d'incapacité de travail.
- Si en tant qu'indépendant, vous souhaitez atténuer votre perte de salaire pendant une incapacité de travail afin de pouvoir continuer à financer votre train de vie.

#### Vos avantages en un coup d'œil

<b>Âge de conclusion</b>	<b>SALARIA LCA</b>	16 ans jusqu'à l'âge AVS
	<b>SALARIA LAMal</b>	16 à 65 ans
<b>Montant de l'indemnité journalière au choix</b>	<b>SALARIA LCA</b>	CHF 10.- à 600.-/jour, max. CHF 18 000.-/mois
	<b>SALARIA LAMal</b>	CHF 10.- à 30.-/jour, max. CHF 900.-/mois
<b>Délais d'attente au choix</b>	<b>SALARIA LCA</b>	3, 7, 14, 21, 30, 60, 90, 120, 150, 180, 240, 270 ou 360 jours
	<b>SALARIA LAMal</b>	0, 3, 7, 14, 21, 30, 60, 90, 120, 150, 180, 240, 270 ou 360 jours
<b>Durée des prestations</b>	<b>SALARIA LCA</b>	365 ou 730 jours
	<b>SALARIA LAMal</b>	720 jours dans un délai de 900 jours civils
<b>Prestations en cas de maternité</b>	<b>SALARIA LCA</b>	aucune
	<b>SALARIA LAMal</b>	16 semaines
<b>Accident</b>	<b>SALARIA LCA</b>	Inclusion possible
	<b>SALARIA LAMal</b>	Inclusion possible

Vous trouverez de plus amples informations sur:



0844 80 81 82



[helsana.ch/fr/salaria](https://helsana.ch/fr/salaria)

\* Cette brochure a valeur d'information et constitue une offre sans engagement. Sous réserve de modifications.